

JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2016

«Quelle dose d'Etat social la Suisse supporte-t-elle?»

Par Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

Seul le texte prononcé fait foi

Vers le milieu du 19^{ème} siècle, la Suisse était le parent pauvre de l'Europe. Des dizaines de milliers de nos compatriotes émigrèrent pour échapper à la misère. On pourrait comparer la Suisse d'alors à la Moldavie d'aujourd'hui. Rien ne laissait présager que ce petit pays montagneux compterait un jour parmi les nations plus riches de la planète. Plus de 150 ans après, la Suisse peut se retourner sur un parcours exceptionnellement brillant, d'autant plus remarquable que nous tenons tête à la concurrence internationale malgré plusieurs handicaps. Notre pays ne possède en effet aucune matière première: pétrole, gaz, minéraux ou autres; il n'a pas d'accès direct à la mer et son marché intérieur, de quelque 8 millions d'habitants aujourd'hui, est bien exigu. Malgré cela, il occupe dans le monde des positions de pointe sur plusieurs plans. Aucun autre pays de taille comparable ne compte autant d'entreprises leader, ne dispose d'une infrastructure aussi bonne et ne jouit d'une réputation internationale aussi enviable dans des domaines aussi variés.

Il y a quelques bonnes raisons à ce miracle économique: des personnes ingénieuses ont pu dès l'origine évoluer dans un milieu politique et culturel favorisant l'épanouissement d'entreprises novatrices, mues par le goût du développement et le sens des responsabilités. Le redressement de la Suisse s'est surtout accéléré après la deuxième guerre mondiale. Un marché du travail flexible et ouvert, un excellent système de formation, un partenariat social efficace, une infrastructure moderne et une fiscalité raisonnable, tous ces atouts ont offert à notre pays des conditions optimales pour la croissance et la prospérité de ses entreprises. Autres avantages comparatifs: la retenue de la politique budgétaire publique, qui a permis de contenir le niveau d'endettement national à un niveau relativement modeste, mais aussi l'indépendance monétaire avec, au bout du compte, bien sûr, une politique des autorités largement prévisible et un Etat de droit crédible et fiable. Même si la Suisse a été épargnée par deux guerres mondiales, c'est tout de même l'attitude au travail de ses habitants, mélange d'assiduité asiatique et d'esprit pratique anglo-saxon, qui a permis d'écrire cette success story. Un élément très positif aussi a été l'équilibre, que seule la Confédération peut offrir, entre responsabilité individuelle et solidarité confédérale. Cet équilibre a permis d'éviter les excès de l'Etat social tout en permettant aux habitants percevant les plus faibles revenus de connaître chez nous, d'une manière générale, un niveau d'aisance plus élevé qu'ailleurs.

Si le mieux est l'ennemi du bien, se satisfaire de vivre bien - avec un sentiment de saturation - est aussi l'ennemi du mieux. Raison pour laquelle chaque génération en Suisse doit faire l'effort de prendre conscience, à son tour, des fondements de sa prospérité et se soucier de les protéger. Dans un monde en proie à des transformations radicales, où les centres de gravité et courants économiques se déplacent un peu partout, ce n'est pas un mince défi. Le plus frappant, dans la situation actuelle, est l'essor des pays émergents, en particulier de la Chine. Dans dix ans seulement, il y aura davantage de grandes entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de dollars domiciliées en Chine qu'aux Etats-Unis ou en Europe. Les conjoncturistes estiment en outre qu'entre 2010 et 2025, près de la moitié de la croissance économique mondiale sera portée par 440 villes de pays émergents, dont 95 pourcent de petites et grandes agglomérations dont de très nombreux occidentaux n'ont jamais entendu parler.

Les nouvelles technologies sont aussi l'un des éléments centraux des transformations qui se produisent dans le monde. De l'invention de la machine à vapeur à la numérisation de l'information en passant par la mécanisation, les révolutions industrielles ont toujours secoué les fondements de l'économie et de la société dans un processus de destruction créatrice. Ce qui est nouveau en revanche, c'est le fort accroissement du rythme des changements à l'ère numérique. La croissance économique mondiale de ces dernières années est fortement liée à la numérisation. En ont particulièrement profité par exemple la branche Internet, les plate-formes de commerce électronique et l'industrie des jeux. Par ailleurs, de nouvelles formes d'utilisation de l'énergie ne vont pas tarder à apparaître avec les réseaux de courant intelligent («Smart Grid»), des systèmes de transport inconnus jusqu'ici (voitures autonomes) et des mécanismes logistiques (drones ou «flyables») ainsi que des produits individualisés (imprimantes 3D). Cette évolution va déboucher sur la création de nouveaux profils professionnels, par exemple celui d'analyste capable de tirer les bonnes conclusions d'un flot de données et d'indiquer où procéder à des modifications sur un produit. De même, certaines personnes seront préposées à la surveillance du fonctionnement de nouveaux robots.

Les changements démographiques eux aussi vont modifier la société: en Allemagne, selon les prévisions de la Commission européenne, la population va diminuer d'un cinquième jusqu'en 2060. Le phénomène va concerner non seulement la «vieille Europe», mais aussi d'importantes économies asiatiques. En Chine, l'offre de travail a atteint un sommet en 2012, notamment en raison de la politique de l'enfant unique. En Thaïlande, le taux de natalité a chuté, passant de 5 dans les années 70 à 1,4 actuellement. La diminution de la population va placer les économies devant des défis d'un nouveau genre. Les entreprises devront devenir plus productives, alors que les systèmes étatiques de santé et d'assurances sociales seront soumis à rude épreuve du fait de l'accroissement de la population âgée.

La facilitation du commerce transfrontalier fait partie des principaux éléments de garantie de la croissance mondiale et de la prospérité. La puissance de cette dynamique s'exprime dans les flux globaux de capital qui ont progressé d'un facteur 25 entre 1980 et 2007. Par analogie avec cette évolution, plus d'un milliard de personnes ont franchi la frontière de leur Etat en 2009. L'Asie a particulièrement bénéficié de ce mouvement, puisqu'elle est devenue la principale région commerciale. Malgré ce succès extraordinaire, les bienfaits de la mondialisation ne vont plus forcément de soi sous nos latitudes. Ce d'autant moins que l'interdépendance entre les partenaires commerciaux traditionnels que sont l'Europe et l'Amérique du Nord a fait place entretemps à un réseau d'accords plus complexe, parfois confus.

Mesdames et Messieurs, les forces dynamiques que nous venons de décrire agissent simultanément à l'échelle mondiale. C'est pourquoi le monde va changer si rapidement et de manière si radicale que l'on ne peut guère se fier aux perspectives d'avenir fondées sur l'analyse et l'intuition. Les dirigeants d'entreprise, les hommes et les femmes politiques et tous les décideurs vont devoir renoncer à poursuivre dans la voie sur laquelle ils s'étaient engagés avec succès par le passé. De nombreux changements auront des effets perturbateurs et les certitudes existantes vont s'effondrer. Gardons-nous donc aussi en politique et en économie de scénarios simples et de conseils hâtifs.

Dans un proche avenir, ces mutations structurelles que l'on peut observer dans le monde vont se compliquer en Suisse par l'évolution incertaine attendue chez nos voisins européens qui sont aussi nos principaux partenaires commerciaux et le resteront pour une durée indéterminée. De quelque manière qu'on aborde la situation, les relations avec l'Europe revêtent une importance essentielle pour la Suisse. Pour notre pays, la question de politique économique décisive qui se pose est celle de l'évolution de ce rapport à l'avenir. Elle mérite une discussion ouverte et une réponse claire. Pour l'Union patronale suisse, la réponse est limpide. Je me fais un plaisir de la répéter en cette JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2016: la meilleure option pour la Suisse reste la voie bilatérale. Elle a déjà fait ses preuves pour les deux partenaires contractuels. Elle est par ailleurs compatible avec l'histoire de notre autonomie qui a donné naissance à la démocratie directe, avec son fédéralisme qui fonctionne à satisfaction. Les accords bilatéraux doivent être maintenus. Leur poursuite est un objectif prioritaire mais

pour le moment, leur développement n'est guère susceptible de rallier une majorité de politique intérieure.

Malheureusement, personne aujourd'hui en dehors des milieux de l'économie n'est conscient des avantages que nous valent les accords bilatéraux. Pire encore: depuis la votation populaire du 9 février 2014, nombreux sont ceux qui les dénigrent, en contestent les avantages, voire suggèrent que l'on pourrait très bien vivre sans eux. Ces déclarations sont fausses. Les accords constituent un réseau dont le véritable bénéfice n'est mis en évidence que par les liens qui les unissent. Inversement, la perte des accords bilatéraux engendrerait une dynamique baissière qui frapperait durement le pays à prix et à salaires élevés qu'est la Suisse : de nouveaux obstacles au commerce, un marché du travail fortement rétréci et une bureaucratisation croissante propulseraient encore les coûts des entreprises locales à la hausse et réduiraient la compétitivité internationale du pays. Si la libre circulation des personnes et le rattachement de la Suisse au système de coopération européenne en matière de recherche étaient abolis, sa capacité d'innovation qui est aussi son principal atout serait sensiblement affaibli. Des emplois seraient nécessairement mis en péril, même s'il n'est pas possible de chiffrer aujourd'hui l'ampleur des dégâts. C'est ce cercle vicieux que nous voulons briser. Pour les employeurs, il ne fait aucun doute que la voie bilatérale est bien adaptée aux conditions spécifiques de la Suisse et qu'elle lui apporte de grands avantages.

Un accès sûr au marché européen a rapporté à notre pays non seulement une intensification de ses échanges, mais aussi d'importants projets de recherche, un bon niveau de compétitivité, la prospérité, des emplois et par voie de conséquence aussi une plus forte immigration. En acceptant l'initiative «contre l'immigration de masse», la Suisse s'est mise dans une situation vraiment délicate. Nous sommes tous conscients qu'il s'agit maintenant de résoudre la quadrature du cercle. Nous travaillons intensément avec les partis bourgeois à l'élaboration d'une décision de mise en œuvre de l'initiative favorable à l'économie, car le temps presse.

Concrètement, il faut mettre à profit la marge de manœuvre laissée par l'article 121a de la Constitution pour agir dans l'intérêt général. La première mesure à prendre est d'appliquer le principe de la «préférence nationale», c'est-à-dire l'épuisement accéléré du potentiel autochtone. Cette action qualitative doit déployer ses effets sur la base d'un indicateur de qualification professionnelle avant l'éventuel recours à une «clause de sauvegarde» prévue à l'article 14, al.2 de l'Accord sur la libre circulation des personnes. Cette clause serait utilisée en dernier ressort pour permettre des restrictions régionales, professionnelles, temporaires. Les autorisations de court séjour jusqu'à 12 mois en seraient exclues et le thème des frontaliers serait délégué aux cantons. Ainsi, le potentiel de conflit concernant l'ALCP serait nettement réduit. Le sens et l'esprit de l'initiative sur l'immigration de masse serait préservé puisque des mesures supplémentaires pourraient venir améliorer la palette des dispositions d'exécution de l'accord. Elles pourraient concerner notamment le regroupement familial de ressortissants de pays tiers et le rapatriement des personnes admises à titre provisoire.

Indépendamment de l'initiative «contre l'immigration de masse», les milieux économiques ont déjà pris différentes décisions pour accroître la participation de la population autochtone au marché du travail afin de remédier à la pénurie de personnel qualifié. Cependant, en dépit de tous les efforts fournis, les travailleurs autochtones ne suffiront pas à remplacer totalement le personnel étranger. Nous n'échapperons pas à l'avenir à l'engagement de main-d'œuvre étrangère. Dans certaines branches, nous manquons déjà actuellement de travailleurs possédant les compétences spécialisées recherchées. Selon des estimations, en 2025, lorsque la génération du baby-boom sera partie à la retraite, la Suisse connaîtra une pénurie d'un demi-million de personnes.

La décision prise par la Banque nationale suisse (BNS) le 15 janvier 2015 de supprimer le cours plancher du franc, de 1,20 franc pour un euro, a brusquement détérioré les conditions-cadre appliquées aux acteurs économiques de l'économie suisse. Il en est résulté des conséquences négatives surtout

en termes de perte de compétitivité des prix vis-à-vis de l'étranger et de baisse de la sécurité de planification. Suite à cette revalorisation du franc, nombre d'entreprises se demandent si cela vaut encore la peine de miser sur un site en Suisse. Cette réflexion assombrit les perspectives à moyen terme. Après le choc du franc, une perte durable d'attractivité du site et de potentiel de croissance devient dangereuse, surtout si les progrès de productivité ne suffisent pas à compenser la perte de compétitivité au niveau des prix. Par ailleurs, après la revalorisation du franc, l'économie suisse a vécu un gain de pouvoir d'achat qui bénéficie surtout aux consommateurs et fortement aux producteurs dont une grande partie des intrants est d'origine étrangère. Mais les perspectives conjoncturelles les plus récentes sont à nouveau plus encourageantes. Après une phase d'adaptation douloureuse, les mutations structurelles qui se sont intensifiées pendant une brève période pourraient ouvrir la voie à de nouveaux potentiels de croissance, de sorte que la Suisse pourrait à moyen terme ressortir renforcée du choc du franc. Mais un tel scénario présuppose que la Suisse trouve une solution viable à la question de la libre circulation des personnes ainsi qu'à la durabilité des accords bilatéraux qui ne compromette pas la voie de la croissance à long terme et évite les sorties de capitaux.

Mesdames et Messieurs, vous le savez, les progrès de productivité sont le principal élément susceptible de maintenir la Suisse dans le peloton de tête des pays classés selon leurs performances économiques. C'est en priorité l'économie privée qui est susceptible d'y parvenir grâce à ses investissements et ses innovations. Mais pour que l'Etat puisse continuer de se développer, il faut qu'il crée les conditions-cadre adéquates. Ainsi, le pays pourra tirer de son fonds de connaissances et d'expériences de politique économique inaltérables accumulées à ce jour des tonalités qui parfois se perdent dans le concert politique. La croissance tendancielle ne s'infléchit ni par une politique budgétaire expansionniste, ni par des programmes conjoncturels prescrits par l'Etat, ni même par un modèle de croissance financé par l'emprunt. Une politique monétaire extrêmement accommodante ne peut davantage stimuler durablement l'économie. Pourtant, la Suisse peut largement tirer profit de la vague d'innovations lancée par les technologies de l'information et de la communication (TIC) telles que la chaîne de blocs (Blockchain) et les services informatiques hébergés (Cloud-Computing). Comme en témoignent différents classements de compétitivité dans le domaine de la numérisation, notre pays est bien armé pour la prochaine phase des changements numériques. La Suisse a donc de très bonnes cartes en mains pour orienter à l'avenir son économie vers la croissance et créer des emplois attractifs. Il est d'une importance particulièrement décisive, dans cette période de changements, d'ouvrir à nouveau aux entreprises un plus large champ d'action, plutôt que de leur imposer toujours plus d'interdictions. Ce serait donc une grave erreur d'instituer une protection contre les licenciements pour les travailleurs âgés, car elle ne ferait que rigidifier les structures. Par une telle mesure, la politique rendrait un mauvais service à l'économie et au pays.

L'une des principales tâches de l'Etat et aussi l'une des plus traditionnelles consiste à préparer le terrain pour les entreprises aptes à subsister dans la concurrence nationale et internationale. Il est essentiel que l'Etat prenne des initiatives pour adapter son système de formation et de recherche aux défis technologiques, pour intensifier la concurrence et abolir les entraves bureaucratiques aux échanges. En outre, un budget sain et une quote-part de l'Etat faible jouent un rôle déterminant parce qu'en règle générale, cette dernière va de pair avec une assez forte croissance de l'économie. Dans ce cadre clairement défini, l'Etat peut dans le meilleur des cas assumer un rôle de catalyseur. Mais indépendamment de cela, il doit surtout engager des réformes structurelles et abolir les obstacles à la concurrence. C'est à l'aune de ces critères que nous devons et voulons jauger l'action politique.

Ces considérations nous amènent maintenant à notre thème du jour: «Quelle dose d'Etat social la Suisse supportera-t-elle?» Cette question a toujours alimenté les réflexions de l'Union patronale suisse. En ce moment, elle est particulièrement active sur le dossier de la réforme de la prévoyance vieillesse. Notre association a élaboré un programme de réforme concret qui vise à assurer les rentes à leur niveau actuel. Ce programme répond à l'évolution démographique d'une société vieillissante. La recette est simple et réaliste: assurer les rentes jusqu'en 2025 par des mesures telles que celles qui ont été proposées par l'Union patronale suisse dans un paquet comportant deux volets plutôt que de

concentrer les adaptations sur les recettes jusqu'en 2030. Une nouvelle ère s'est ouverte dans le domaine de la politique sociale. Ainsi, pour les employeurs, un changement d'époque s'amorce: le Conseil fédéral et le Parlement doivent enfin reconnaître que la politique sociale doit se concentrer sur l'essentiel et être aménagée de telle manière que son financement reste possible pour le nombre de personnes actives occupées, en diminution, et pour leurs employeurs. Pour la prévoyance vieillesse, cela passe par une réforme allégée sans développement. En clair, cela signifie qu'il faut un financement additionnel modéré pour maintenir le niveau des prestations actuelles.

C'est le professeur Christoph A. Schaltegger qui va maintenant s'exprimer sur ce thème important de la politique patronale. Nous nous réjouissons beaucoup de donner ensuite également la parole au conseiller fédéral Alain Berset qui abordera notamment ce thème.